



## Démission du directeur du laboratoire CIRI : NON ! respecter le droit du travail, ce n'est pas tuer la recherche !

### **Nous apprenons la démission du conseil de direction et du Directeur du laboratoire CIRI.**

L'année dernière, nos élu-es CGT ont mené une visite CHSCT (désormais F3SCT) dans ce laboratoire. Leur rapport a mis au jour de nombreux faits pouvant s'apparenter à du harcèlement moral dont les doctorant-es et les chercheuses contractuel-les sont les premières victimes. **Plusieurs équipes ont été pointées pour de multiples pressions psychologiques sur les thèses, des comportements sexistes et des chantages au travail, des altercations physiques allant jusqu'à une tentative d'étranglement d'un chercheur.** Ces faits extrêmement graves, relativisés et banalisés par l'équipe de direction du CIRI depuis toujours sont le propre d'une organisation toxique du travail.

Les élu-es en F3SCT (ex CHSCT) se sont mobilisés pour rompre avec ce sentiment de résignation et la souffrance des personnels du CIRI. **Le rapport de visite présenté à la F3SCT du 25 avril 2023 a déclenché deux enquêtes administratives** et une liste de préconisations d'urgence pour lutter contre le harcèlement moral dans la recherche et rétablir les conditions dignes de travail conformes à la législation pour les doctorant-es.

Depuis, le directeur du CIRI a démissionné. **Cette récente nouvelle conforte les missions d'élu-es des personnels dans les instances sociales et des cellules d'action contre les violences et le harcèlement.** Nous saluons leur travail, et nous saluons surtout l'immense et remarquable courage des collègues qui ont témoigné, pour dénoncer les agissements inacceptables relevés dans le cadre de cette visite du CIRI. Cette démission nous encourage toutes et tous à ne plus accepter des conditions dégradées de travail dans notre établissement. **Non, travailler plus de 40 heures par semaine n'est pas normal. Non, la réussite de la recherche ne dépend pas du degré d'humiliation que l'on fait subir aux jeunes chercheur-ses. Non, le droit du travail, ce n'est pas « tuer la recherche » !**

Mais l'inquiétude demeure sur l'avenir du CIRI. **Il ne saurait être question de maintenir en poste et en responsabilité des personnes qui ont été mises en cause.** Les tutelles doivent comprendre que c'est un changement complet de système et de personnes qui est nécessaire dès maintenant pour restaurer la confiance et assurer des bonnes conditions de travail à toutes et tous. Un nouveau conseil de direction ne peut pas reprendre les mêmes personnes que précédemment !

La lutte n'est donc pas terminée. La première priorité est d'exprimer notre colère et de dire publiquement notre indignation et notre soutien aux personnels du CIRI en leur rappelant qu'ils ne sont pas isolé-es dans leur quotidien. Nous réaffirmons aujourd'hui l'importance de changer cette culture des violences dans la recherche : avec de la prévention, de la formation, mais aussi des sanctions adaptées.

Nous demandons aux tutelles de prendre leurs responsabilités pour le bon déroulement des enquêtes administratives ; de nommer une nouvelle direction, qui ne reproduise pas l'ancien système ; de reconnaître le préjudice subi par les victimes pendant de très longues années.

Organisez-vous et syndiquez-vous !

Le syndicat CGT.